

vocales doit être rejetée et qui prie le Parlement de bien vouloir demander au gouvernement de renoncer au projet d'implantation de ces boîtes vocales pour les personnes âgées, notamment parce que cela ne leur accorde pas un service approprié, surtout en ce qui concerne leurs demandes touchant la sécurité du revenu.

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, en conformité de l'article 36 du Règlement, je présente une pétition organisée par Suzanne MacDonell, de ma circonscription.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte canadienne des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe ou l'homosexualité et, notamment, de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne en y insérant l'expression non définie «orientation sexuelle» parmi les motifs de distinction illicite.

Je suis heureux de présenter cette pétition, à laquelle je souscris d'ailleurs.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Clifford Lincoln (Lachine—Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par 40 électeurs de ma circonscription et des régions environnantes.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de faire appliquer rigoureusement les dispositions actuelles du Code criminel du Canada qui interdisent le suicide assisté et de n'apporter à la loi aucune modification ayant pour effet d'approuver ou d'autoriser l'aide ou l'encouragement au suicide ou l'euthanasie active ou passive.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gordon Kirkby (Prince-Albert—Churchill River, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une pétition signée par une soixantaine d'habitants de la Saskatchewan.

Les signataires demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne des droits de la personne ou la Charte des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, j'ai une pétition qui vient d'électeurs de Winnipeg et des environs.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer les lois ayant pour objet de punir sévèrement tous les criminels violents qui ont recours à des armes pour commettre des infractions criminelles, de nouvelles dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu qui reconnaissent et protègent le droit des Canadiens respectueux des lois de posséder et d'utiliser des armes à feu à des fins de loisir, ainsi que les mesures législatives ayant pour but d'abroger et de modifier les contrôles des armes à feu existants qui n'ont pas amélioré la sécurité publique.

Affaires courantes

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre plusieurs pétitions signées par des habitants de Langley, Aldergrove et Abbotsford, en Colombie-Britannique.

Premièrement, les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas adopter le projet de loi C-41, comprenant l'article 718.2, dans sa forme actuelle et de ne pas ajouter l'expression non définie «orientation sexuelle» aux textes de loi, puisqu'il n'est pas nécessaire de régir en droit le comportement des gens à cet égard.

LES DÉPENSES PUBLIQUES

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, les signataires de la deuxième pétition demandent au Parlement de réduire les dépenses publiques au lieu d'augmenter les taxes et les impôts et d'adopter une loi sur la protection des contribuables afin de limiter les dépenses du gouvernement fédéral.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, les signataires de la troisième pétition exhortent le Parlement à ne pas adopter de nouvelles lois ou de nouveaux règlements ou décrets visant à resserrer le contrôle des armes à feu.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, rapidement, j'ai une autre pétition signée par des gens qui prient le Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et libertés en y insérant l'expression «orientation sexuelle».

J'appuie toutes ces pétitions.

M. Ian Murray (Lanark—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter deux pétitions à la Chambre.

• (1510)

Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe ou l'homosexualité.

LE RÉSEAU ROUTIER

M. Glen McKinnon (Brandon—Souris, Lib.): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter.

La première pétition est signée par 26 personnes de Killarney, au Manitoba. Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que 38 p. 100 du réseau routier national ne répondent plus aux normes acceptées et que le programme de réfection du réseau routier national présente de nombreux avantages.

Les pétitionnaires prient le Parlement de demander que le gouvernement appuie toute mesure visant à rendre possible la réfection du réseau routier national.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Glen McKinnon (Brandon—Souris, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par 31 personnes de la région de Brandon—Souris.